

**N° D'ORDRE : 2021-52**

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 21**Pouvoirs : 08**Excusé : 00**Absents : 00**Qui ont pris part**à la délibération : 28**Date de convocation : 2 Avril 2021*SEANCE DU 9 AVRIL 2021

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire (n'a pas pris part au vote) – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – Mme DEFAUX Catherine – M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis – M. LE PEN Jean-Ronan – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : M. BLANC Romain pouvoir à Mme Annie ESPOSITO – M. LABASTIE Eric pouvoir à M. MARIN Michel – Mme ARGENTO Katia pouvoir à Mme DEFAUX Catherine – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme RASTOUIL Angélique pouvoir à Mme VIENOT Véronique – Mme SAUQUET Adeline pouvoir à Mme DEMIERRE Colette – M. DEZERAUD Philippe pouvoir à M. CLAVE Denis – Mme MONTAGNY Nolwenn pouvoir à M. CALMET Pierre.

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la ville de SAINT-MANDRIER SUR MER a été assemblé dans le réfectoire de l'ancien restaurant scolaire, Rue Anatole France, sous la présidence de Mme Annie ESPOSITO, 1<sup>ère</sup> Adjointe.

**5 - COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX 2020**

Le compte administratif 2020 du budget annexe des gîtes communaux s'établit comme suit :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT			ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>ou Recettes excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>ou Dépenses ou déficits</i>	<i>ou Recettes ou excédents</i>	
Opérations de l'exercice	18 393,87 €	24 543,69 €	1 101,79 €	4 359,76 €	19 495,66 €	28 903,45 €	
Résultat exercice 2020		6 149,82 €		3 257,97 €		9 407,79 €	
Résultat antérieur reporté (002)/(001)		53 849,00 €	2 818,49 €			51 030,51 €	
<b>Résultat de clôture 2020</b>		<b>59 998,82 €</b>		<b>439,48 €</b>		<b>60 438,30 €</b>	
<b>RAR 2020</b>			<b>Néant</b>	<b>Néant</b>			
<b>Résultat 2020</b>		<b>59 998,82 €</b>		<b>439,48 €</b>		<b>60 438,30 €</b>	

**1 – L’exploitation** : L’excédent d’exploitation cumulé 2020 s’établit à **59 998,82 €**.

L’excédent sera intégralement repris dans le budget annexe des gîtes 2021 sur le compte 002 en recette de fonctionnement.

Les dépenses d’exploitation concernent principalement le remboursement des frais de personnel pris en charge par le budget communal, les fluides des trois gîtes, le paiement de la taxe de séjour à la Métropole ainsi que l’acquisition de produits d’entretien et de petits équipements.

Les recettes d’exploitation concernent uniquement la location des gîtes et sont excédentaires par rapport aux prévisions budgétaires envisagées en raison du contexte COVID19. On note toutefois une baisse de l’ordre de 12 000 € par rapport aux années antérieures et notamment l’année 2019.

**2 – L’investissement** : La section d’investissement 2020 est en excédent de 3 257.97 €. Cumulé au résultat antérieur, le résultat de clôture affiche un solde de 439.48 €. Il sera repris en recette d’investissement sur le compte 001.

Les dépenses d’investissement concernent l’achat d’un réfrigérateur et l’installation d’un éclairage extérieur dans les gîtes Cade et Romarin.

Les recettes d’investissement concernent uniquement les dotations aux amortissements et la mise en réserve.

Après avoir apporté toutes précisions utiles, le (la) Président(e) demandera à l’Assemblée de bien vouloir approuver le Compte Administratif du budget annexe des gîtes communaux 2020.

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR CHAPITRE 2020**

DEPENSES D’EXPLOITATION			RECETTES D’EXPLOITATION		
011	Charges à caractère général	5 191.77 €	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	24 437.69 €
012	Charges de personnel et assimilés	10 456.69 €			
014	Atténuations de produits	1 204.14 €			
67	Charges exceptionnelles	- €	77	Produits exceptionnels	106 €
042	Opérations d’ordre	1 541.27 €			
<b>Total dépenses</b>		<b>18 393. 87 €</b>	<b>Total recettes</b>		<b>24 543.69 €</b>
DEPENSES D’INVESTISSEMENT			RECETTES D’INVESTISSEMENT		
20 – 2188	Immobilisations corporelles	299.90 €	1068	Mise en réserve	2 818. 49 €
20 – 2135	Installations générales	801.89 €	040	Amortissement	1 541.27 €
<b>Total dépenses</b>		<b>1 101.79 €</b>	<b>Total recettes</b>		<b>4 359.76 €</b>

Après avoir apporté toute précision utile et hors la présence de Monsieur le Maire, la Présidente demande à l'Assemblée de bien vouloir approuver le Compte Administratif du budget annexe des gîtes communaux 2020.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le compte administratif 2020 du budget annexe des gîtes communaux.

**DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. CLAVE, M. DEZERAUD, M. LE PEN, MME MONTAGNY ET M. CALMET SE SONT ABSTENUS**

- D'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe des gîtes communaux.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 12 Avril 2021, pour extrait conforme.

**Signé : Le Maire,**

**Gilles VINCENT**